



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 50

#### QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (C. Terry, C. Penner, J. Kullrory et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (A. Harmatiuk, G. Walker, A. Harmatiuk et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (K. Mazur, M. Tymko, K. Malby et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (K. Cipriano, K. Wiebe, E. Adnom et autres)

---

M. JHA, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le troisième rapport du Comité :

#### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 18 juin 2015, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### **Questions à l'étude :**

- Projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*;
- projet de loi 8 — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*;
- projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*;
- projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique et autres modifications)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder and Other Amendments)*;
- projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*;
- projet de loi 212 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'inactivité applicables aux cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Card Inactivity Fees)*.

**Composition du Comité :**

- M. BJORNSON;
- M<sup>me</sup> la ministre BRAUN;
- M. BRIESE;
- M. le ministre DEWAR;
- M. FRIESEN;
- M. JHA;
- M. MARTIN;
- M. le ministre NEVAKSHONOFF;
- M. le ministre ROBINSON;
- M. SMOOK;
- M. SWAN.

Le Comité a élu :

- M. JHA à la présidence;
- M. SWAN à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act* :

Michelle Gawronsky

Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique et autres modifications)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder and Other Amendments)* :

Michelle Gawronsky

Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba

Kevin Rebeck

Fédération du travail du Manitoba

Cameron Abrey

Manitoba association of Fire Chiefs

Sandi Mowat  
Loren Remillard  
Curt Martel  
Eric Glass

Syndicat des infirmières du Manitoba  
Chambre de commerce de Winnipeg  
TUAC — local 832  
Paramedic Association of Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act* :

Peter Cantelon  
James Bamburak

Canadian Fossil Discovery Centre  
Commission géologique du Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 212 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'inactivité applicables aux cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Card Inactivity Fees)* :

Gloria Desorcy

Association des consommateurs du Canada — division  
du Manitoba

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique et autres modifications)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder and Other Amendments)* :

Alex Forrest

United Fire Fighters of Winnipeg

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique et autres modifications)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder and Other Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 200) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 212) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'inactivité applicables aux cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Card Inactivity Fees)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. JHA, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le ministre MACKINTOSH dépose le rapport annuel que prévoit la *Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 70)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le ministre ALLUM, MM. GOERTZEN, WIEBE et BRIESE ainsi que M<sup>me</sup> LATHLIN font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HELWER pour la reprise du débat.

M. GOERTZEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

Lundi 22 juin 2015

---

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS, MM. WISHART, GRAYDON, GERRARD et EWASKO ainsi que M<sup>me</sup> MITCHELSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats d'améliorations domiciliaires)/The Consumer Protection Amendment Act (Home Improvement Contracts)*.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose, au nom de M. le *ministre* LEMIEUX, la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers/The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M. PIWNIUK, M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. SCHULER et HELWER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour aujourd'hui, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés.

---

La séance est levée à 16 h 59, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl Reid